

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE MISSISQUOI

**PROGRAMME 2010
EXPOSITION DE BEDFORD
du 12 au 15 août 2010**

ARTISANAT

HORTICULTURE

PRODUITS DE CHEZ NOUS

ENFANTS

Collaboration :

Monique N. Montagne 248-3559
Céline Aubry 263-1376
Gilberte Rousseau 293-5539

ARTISANE DE L'ANNÉE

Au cumulatif des points d'artisanat. La même personne ne peut être « Artisane de l'année » pour plus d'un an.

16 Philippe-Côté, Bedford, Qc, J0J 1A0
Tél. : (450) 248-2817, Fax : (450) 248-7595

CONCOURS D'ARTISANAT TEXTILE DU QUÉBEC (CONCOURS COLLECTIF)

Classe : TISSAGE et CONFECTION

1. Nappe

- Technique : grain d'orge
- Chaîne et trame : au choix
- Forme : au choix
- Dimensions : 127 cm minimum
- Finition des bouts : ourlet ou frange
- Échantillon exigé de la technique avec les fils utilisés

Classe : COUTURE

2. Chemisier pour dame

- Tissu : au choix
- Manches : longues ou $\frac{3}{4}$ avec des poignets ouverts
- Poche et empiècement : facultatif
- Col : chemisier
- Ouverture : pleine longueur
- Échantillon exigé du tissu utilisé

Classe : TRICOT AU CROCHET

3. Débardeur (top) pour dame

- Technique : crochet
- Fibre : au choix
- Encolure : au choix
- Finition : au crochet
- Échantillon exigé des points avec les fibres utilisées

Classe : FANTAISIE

4. Trousse à accessoires

- Technique : broderie « Le point de Beauvais »
- Tissus et Fils : au choix
- Forme : au choix
- Dimensions : largeur : 18 cm min., 30,5 cm max
longueur : 23,5 cm min., 51 cm max
- Fermeture : avec attaches
- Finition intérieure de la trousse : avec compartiments
- Finition de la trousse : au choix
- Échantillon exigé du tissu avec des points de broderie et les fils utilisés
- Échantillon exigé d'une partie de la bordure externe du filet noué et des points de broderie avec les fils utilisés.

CONCOURS « SPÉCIAL »

5. Ensemble à thé - Petit napperon et sous-verre

- Technique : broderie Hardanger (norvégienne)
- Forme : au choix
- Tissu : armure toile à texture carrée
- Fils : coton perlé
- Dimensions : napperon : 23 cm min., 32 cm max
sous-verre : 10 cm min., 12,5 cm max
- Finition : point de feston, ourlets ou frange
- Échantillon exigé de la toile avec les points de broderie et les fils utilisés.

CONCOURS INDIVIDUEL

TRÈS IMPORTANT :

Veillez respecter les dimensions, la légende et les autres exigences, sinon les articles seront déclassés, donc aucun prix.

Classe 1 - TISSAGE

- 1.1 Nappe : Voir concours d'artisanat textile du Québec *1 25\$
- 1.2 2 serviettes de table identiques : Tech. au choix. Chaîne et trame au choix. Forme au choix. Dimensions : 35 cm, max 50 cm. Finition ourlets ou frange. (St-Hya.) *1 10\$
- 1.3 Napperons (2) : Tech. et grandeur au choix *4 8\$
- 1.4 Linge à vaisselle : Tech. toile avec fantaisie de couleur. Grandeur : 35 cm x 100 cm min. *4 8\$
- 1.5 Coussin : Tech.: trame jointe, grandeur au choix *4 10\$
- 1.6 Foulard pour homme : Tech. et fibres au choix. Larg. 20 cm à 35 cm. Long. 150 cm min. (St-Hya.) *1 15\$
- 1.7 Carpette : Technique reps, effet de chaîne. Larg. 65 cm min. Long. 120 cm min. Finition au choix. (St-Hya.) *1 10\$
- 1.8 Serviette de bain : Tech. au choix. Fibres naturelles. Larg. 65 cm min. par 85 cm max. Long 120 cm min. par 150 cm max. (St-Hya.) *4 8\$
- 1.9 Sac utilitaire : Avec sacs de plastique recyclés *4 8\$
- 1.10 Essuie-mains : Technique et grandeur au choix *1 5\$

Classe 2 - COUTURE

- 2.1 Chemisier pour dame : **Voir concours d'artisanat textile du Québec** *5 20\$
- 2.2 Ensemble Kimono : (tenue de détente pour dame) Kimono court et pantalon long. Tissus au choix. Fantaisie facultative. (St-Hya.) *5 20\$
- 2.3 Sur-nappe : Tech. courtpointe, sans appliquée. Assemblée ou piquée à la machine ou à la main. Grandeur : 125 cm min. Forme et finition au choix. (St-Hya.) *5 20\$
- 2.4 Courtpointe : Grandeur au choix *5 35\$
- 2.5 Quillow : (Couverture coussin) Grandeur au choix *5 10\$
- 2.6 Housse à vêtement : Grandeur au choix *5 10\$
- 2.7 Baby doll : Pour fillette de 2 à 10 ans. Manches courtes ou sans manches. Tissus et modèle au choix. Fantaisie facultative. (St-Hya.) *5 12\$
- 2.8 Sac à épingles : Au choix *5 5\$
- 2.9 Jouet rembourré *5 8\$
- 2.10 Bavoir pour bébé : Tech. pointes folles *5 8\$

Classe 3 - TRICOT

- 3.1 Débardeur : **Voir concours d'artisanat textile du Québec** *1 20\$
- 3.2 Châuffe-épaule : Tricot à l'aiguille. Fibres au choix. Modèle avec ou sans col. Avec ou sans ouverture. (St-Hya.) *1 20\$
- 3.3 Centre de table : Tricot à l'aiguille. Fibre et forme au choix. Dimensions : 30 cm min. (St-Hya.) *1 20\$
- 3.4 Tuque et mitaines pour enfant : Tricot à l'aiguille. Fibres et modèle au choix. Grandeur 4 à 10 ans. (St-Hya.) *1 10\$
- 3.5 Bas style confetti pour adulte : Tricot à l'aiguille. Fibres et modèle au choix. (St-Hya.) *1 10\$
- 3.6 Pantoufles pour adulte au crochet : Modèle au choix *4 5\$
- 3.7 Veste pour femme : Manches courtes au crochet *4 15\$
- 3.8 Foulard au tricotin : Grandeur au choix *4 5\$
- 3.9 Épinglette au crochet : Style fleur *4 5\$
- 3.10 Couvre théière au crochet *4 5\$

Classe 4 - FANTAISIE

- 4.1 Trousse à accessoires : **Voir concours d'artisanat textile du Québec** *3 20\$
- 4.2 Ensemble à thé : **Voir Concours Spécial** *1 15\$
- 4.3 Métrage en dentelle frivolité : Larg. 2,5 cm min, 8 cm max. Long. 100 cm min. (St-Hya.) *1 10\$
- 4.4 Sac utilitaire peint à la main : Forme et grandeur au choix. (St-Hya.) *6 10\$
- 4.5 3 boules de Noël : décorées, prêtes à suspendre *6 5\$
- 4.6 Article avec transfert de serviette de table *6 5\$
- 4.7 Faux vitrail sur vitre *6 5\$
- 4.8 Sous-plat étoilé *4 5\$
- 4.9 Centre de table montage de fleurs de soie pour occasion spéciale 8\$
- 4.10 Du neuf dans du vieux : Avec l'historique *4 5\$

Classe 5 - ART CULINAIRE (sac Ziploc ou pot Mason 8 oz. exigé)

- 5.1 Gâteau carottes et betteraves (3 morceaux) 3\$
- 5.2 Biscuits fourrés à la gelée ou confiture (3) 3\$
- 5.3 Galettes à la mélasse à la cuillère (3) 3\$
- 5.4 Muffins aux pommes (3) 3\$
- 5.5 Pouding individuel aux bleuets (1) 3\$
- 5.6 Tartelette aux pacanes (grandeur 7 cm) 3\$
- 5.7 Ketchup aux fruits (8 oz.) 3\$
- 5.8 Sauce aux prunes (8 oz.) 3\$
- 5.9 Cornets au sucre (3) 3\$
- 5.10 Sucre à la crème (3 morceaux) 3\$

Classe 6 - PLANTES

- 6.1 Lys 3\$
- 6.2 Plante verte 3\$
- 6.3 Cactus de Noël 3\$
- 6.4 Violette africaine 3\$
- 6.5 Arrangement de fleurs coupées 3\$

Classe 7 - PRODUITS DE CHEZ NOUS

- 7.1 Sirop d'érable 3\$
- 7.2 Cornets au sirop d'érable (3) 3\$
- 7.3 Sucre à la crème au sirop d'érable (5) 3\$
- 7.4 Exhibit de 5 produits d'érable 3\$
- 7.5 Beurre d'érable (pot Mason 8 oz.) 3\$

Classe 8 - LÉGUMES

- 8.1 Tomates jaunes (3) 3\$
- 8.2 Concombres (3) 3\$
- 8.3 Courgettes jaunes (2) 3\$
- 8.4 Fèves vertes (3) 3\$
- 8.5 Maïs ouverts (2) (voir les grains) 3\$
- 8.6 Navets (2) 3\$
- 8.7 Plant de persil en pot 3\$
- 8.8 Oignons espagnols avec la queue (3) 3\$
- 8.9 Poireaux (3) 3\$
- 8.10 Rhubarbes (3) avec tige et feuille 3\$

Classe 9 - CULTURES ou EXHIBIT

- 9.1 Gerbe de tiges de blé attachées 10\$
- 9.2 Gerbe de tiges d'orge attachées 10\$
- 9.3 Gerbe de tiges de luzerne attachées 10\$
- 9.4 Gerbe de tiges d'avoine attachées 10\$
- 9.5 Gerbe de tiges de foin attachées. **Apporter qu'une gerbe et non une botte de foin** 10\$
- 9.6 Gerbe de 3 tiges de maïs en grain attachées 10\$
- 9.7 Gerbe de 3 tiges de maïs d'ensilage attachées 10\$
- 9.8 Dans un pot décoratif, faire un arrangement original avec du blé, de l'orge, de l'avoine, etc. 10\$

(Note : Veuillez inscrire l'âge de l'enfant pour toutes les classes enfants)

Classe 10 - ENFANTS 1^{er} cycle

Maternelle, 1^{re}, 2^e, 3^e année 4\$

- 10.1 Bracelet avec perles
- 10.2 Dessine ton véhicule préféré
- 10.3 Pot de plastique décoré, transformé en tirelire
- 10.4 Foulard au tricotin
- 10.5 Carte de souhait

Classe 11 - ENFANTS 2^e cycle

4^e, 5^e, 6^e année 4\$

- 11.1 Lavette au crochet
- 11.2 Bracelet d'amitié fils tressés
- 11.3 Bateau fait de matériel recyclé
- 11.4 Étui à crayons en tissu
- 11.5 Masque d'Halloween

Classe 12 - ENFANTS 3^e cycle

1^{er}, 2^e, 3^e secondaire

5\$

- 12.1 Étui à crayons en tissu
- 12.2 Lavette au crochet
- 12.3 Boîte à soulier transformée en boîte à photos
- 12.4 Carte de souhait
- 12.5 Décorer une chandelle pour Noël

Classe 13 - CLASSE SPÉCIALE : PEINTURE

Peintures de toutes dimensions, de préférence encadrées. À l'huile, aquarelle, acrylique, gouache ou encre. Faites par un membre de la Société d'Agriculture. La peinture peut être faite depuis plusieurs années ou récemment. Chaque exposant pourra exposer une peinture seulement au jugement du public. Le nom du peintre doit être caché.

Trois prix seront décernés selon le choix du public :

1^{er} = 25\$
2^e = 20\$
3^e = 15\$

L'exposant peut indiquer son prix de vente au verso de sa toile (sur papier autocollant). Aucun professeur de peinture accepté.

LÉGENDE

- *1 - Échantillon de la technique et les fils utilisés exigé
- *2 - Échantillon des fils utilisés exigé
- *3 - Échantillon des tissus et des fibres utilisés exigé
- *4 - Échantillon des fibres utilisées exigé
- *5 - Échantillon des tissus utilisés exigé
- *6 - Échantillon des matériaux utilisés exigé

Commanditaires :

- Caisse Populaire de Bedford
- Cercle de Fermières de Bedford
- Cercle de Fermières de Farnham
- Cercle de Fermières de Mont St-Grégoire
- Cercle de Fermières de Ste-Brigide
- Cercle de Fermières de Cowansville
- Métro Plouffe Bedford
- Restaurant l'Interlude Bedford
- Korvette

ÉCHELLE DES PRIX CONCOURS INDIVIDUEL

1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
35\$	31.50\$	28.00\$	24.50\$	21.00\$
25\$	22.50\$	20.00\$	17.50\$	15.00\$
20\$	18.00\$	16.00\$	14.00\$	12.00\$
15\$	13.50\$	12.00\$	10.50\$	9.00\$
12\$	10.80\$	9.60\$	8.40\$	7.20\$
10\$	9.00\$	8.00\$	7.00\$	6.00\$
8\$	7.20\$	6.40\$	5.60\$	4.90\$
7\$	6.30\$	5.60\$	4.90\$	4.20\$
6\$	5.40\$	4.80\$	4.20\$	3.60\$
5\$	4.50\$	4.00\$	3.50\$	3.00\$
4\$	3.60\$	3.20\$	2.80\$	2.40\$
3\$	2.70\$	2.40\$	2.10\$	1.80\$

CERCLE DE FERMIERES

Premier : 10\$ par morceau
Deuxième : 9\$ par morceau
Troisième : 8\$ par morceau
Quatrième : 7\$ par morceau

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DU CONCOURS D'ARTISANAT

- 1- Pour avoir le droit d'exposer, il faut être membre de la Société d'Agriculture de Missisquoi (S.A.M.).
- 2- Tous les exhibits en artisanat doivent être confectionnés **dans l'année** et **par l'exposante elle-même**. Sinon, nous nous réservons le droit de les refuser.
- 3- Tous les participants doivent être inscrits au plus tard **10 jours avant la date de l'Exposition** au bureau de la S.A.M., 16 rue Philippe-Côté, Bedford, J0J 1A0.
- 4- Les articles doivent être apportés le **mardi entre 17h et 20h** au Centre Georges-Perron. Le jugement se fera le mercredi à partir de 9h.
- 5- L'exposante pourra reprendre ses articles le **dimanche dès 17h**.
- 6- La S.A.M. et la responsable de l'artisanat ne se tiennent pas responsable de perte, vol ou dommage. **Bien fixer les étiquettes et les échantillons** à vos exhibits.

- 7- Dans chaque classe, la règle suivante sera appliquée : pour que la liste de prix soit respectée, il doit y avoir un minimum de trois (3) exhibits. S'il y a seulement un (1) participant, le quatrième prix sera accordé, s'il y a deux (2) participants, le troisième et le quatrième prix seront accordés.
- 8- Si le chèque de prix d'un exposant n'est pas encaissé par celui-ci dans les six mois suivant sa date d'émission, la S.A.M. ne délivrera pas un nouveau chèque pour remplacer le précédent. Les frais de la carte de membre pour l'année suivante seront déduits sur les prix totalisant 20\$ et plus.

ARTISANE DE L'ANNÉE

Sera éligible à ce titre, l'exposante qui aura obtenu le plus grand nombre de points en artisanat, lesquels seront calculés comme suit :

1^{er} prix = 5 pts 2^e prix = 4 pts 3^e prix = 3 pts
4^e prix = 2 pts 5^e prix = 1pt

Cette exposante devra également:

- avoir exposé et été primée dans chacune des sections : TISSAGE, COUTURE, TRICOT ET FANTAISIE
- avoir exposé un minimum de 6 exhibits
- trois (3) de ces exhibits devront être primés dans les 4 premiers prix
- avoir cumulé un minimum de 10 points

L'exposante qui sera proclamée « 1^{re} Artisane » ne sera pas éligible pour une deuxième année consécutive à cette nomination et à ce titre de « 1^{re} Artisane » ou « Artisane de l'année ».

Prix : Trophée annuel de la S.A.M. gravé au nom de la « 1^{re} artisane » ou « Artisane de l'année ». Elle devra le rapporter, **l'année suivante**, au bureau de la S.A.M. lors de la première journée de l'Exposition de Bedford.

S'il y a lieu, un autre prix pourra être attribué à « l'Artisane de l'année » grâce à la générosité des commanditaires sollicités par la responsable de l'artisanat.